

COMMUNICATIONS DU BUREAU SÉANCE DU 6 MAI 2021

- Le 28 mars 2021 a eu lieu le dépouillement de l'élection à la Municipalité (2^{ème} tour). Les résultats pour la commune de Gland sont les suivants, étant rappelé que Mme Isabelle Monney avait été élue au 1^{er} tour :
 - 2'708 votants sur 8'661 électeurs inscrits, soit une participation de 31.27 %.
 - 21 bulletins blancs ont été reçus et 142 nuls. Concernant ces derniers, il s'agissait majoritairement d'électeurs ayant glissé plus d'un bulletin dans leur enveloppe.

Candidats	Suffrages	Pourcentage	Statuts
Girod-Baumgartner Christine	1'279	49.84 %	Élue
Giraud Christelle	1'173	45.71 %	Élue
Davoine Gilles	1'107	43.14 %	Élu
Cretegny Gérald	1'105	43.06 %	Élu
Genoud Thierry	990	38.58 %	Élu
Weber Jeannette	877	34.18 %	Élue
Rohrer Michael	833	32.46 %	Non élu
Villaine Véronique	690	26.89 %	Non élue
Schildböck Rupert	613	23.89 %	Non élu
Di Felice Maurizio P.	414	16.13 %	Non élu

Les résultats complets sont consultables sur le site Internet de la Commune, dont le lien est le suivant :

[Election Municipalité du 28 mars 2021 - Résultats du 2ème tour - Actualité :: Toutes les actualités - Commune de Gland - Site officiel](#)

- Le 29 mars 2021, le Bureau et la Municipalité se sont réunis par visioconférence pour la préparation de la séance du Conseil communal de ce soir.
- Le 6 avril 2021, en présence de délégués de la Municipalité, des groupes politiques et du Bureau réunis à cette occasion à la Salle communale, il a été procédé au tirage au sort de l'ordre des listes électorales du scrutin du 25 avril 2021. Affichées le jour-même aux piliers publics, l'ordre des candidat(e)s concourant à l'élection de la Syndicature (1^{er} tour) a été déterminé comme suit :

PLR Les Libéraux-Radicaux de Gland

- Mme Christine Girod-Baumgartner

GDG Gens de Gland

- M. Gérald Cretegny

- Une séance commune d'informations et de discussions sur les préavis municipaux d'urgence n° 99 et 100 a eu lieu le 19 avril 2021, lors de laquelle M. le Préfet Olivier Fargeon, les membres de la Municipalité, les président(e)s ou responsables des groupes politiques représentés au Conseil communal et le Bureau étaient présents.
- Par courrier du 24 avril 2021, M. Laurent Sumi a informé le président qu'en date du 23 avril 2021 il a retiré l'opposition qu'il avait déposée concernant les réaménagements du Vieux-Bourg et la prise en compte des piétons et riverains à la rue du Borgeaud-Est, ceci après que la Municipalité se soit engagée à créer des aménagements sécuritaires pour les sorties privées de part et d'autre de la chaussée et également pour les piétons qui cheminent entre le chemin de la Pique et la zone de rencontre du Rallye.
- Le 25 avril 2021 a eu lieu le dépouillement de l'élection à la Syndicature (1^{er} tour). Les résultats pour la commune de Gland sont les suivants :
 - 2'880 votants sur 8'671 électeurs inscrits, soit une participation de 33.21 %.
 - 49 bulletins blancs ont été reçus et 65 nuls. Concernant ces derniers, il s'agissait majoritairement d'électeurs ayant glissé plus d'un bulletin dans leur enveloppe.

Candidats	Suffrages	Pourcentage	Statuts
Girod-Baumgartner Christine	1'690	60.04 %	Élue
Creteigny Gérald	1'065	37.83 %	Non élu

Les résultats complets sont consultables sur le site Internet de la Commune, dont le lien est le suivant :

[Elections à la Syndicature - 25 avril 2021 - Actualité :: Toutes les actualités - Commune de Gland - Site officiel](#)

- Le 30 avril 2021, dans le cadre de l'évaluation de différents systèmes de vote électronique qui pourraient être adoptés par le Conseil communal, le président, le 1^{er} vice-président et le 2^{ème} vice-président ont rencontré M. Damien Richard afin de finaliser le test qui sera effectué le 6 mai 2021.
- Le 13 juin 2021 aura lieu la votation fédérale populaire, dont 5 objets seront soumis à votation, à savoir :
 - Initiative populaire du 18 janvier 2018 « Pour une eau propre et une alimentation saine – Pas de subvention pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactiques »;
 - Initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse »;
 - Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19);
 - Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO₂);
 - Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT).

Le président rappelle aux Conseiller(ère)s de ne pas oublier de voter et de faire voter autour d'eux(elles).

- L'assermentation des autorités de notre commune pour la nouvelle législature 2021-2026 aura lieu le mercredi 23 juin 2021 à 19h00 en un lieu encore à définir.